



Payez en ligne
glhuissier75.com

ATTESTATION PENSION ALIMENTAIRE

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

A :

Demeurant :

Tél domicile :

Tél Travail :

Portable :

Demande à Maître Géraldine LARAPIDIE, Huissier de Justice en résidence à PARIS, 75003, et domiciliée en cette qualité 68 rue de TURBIGO, de pratiquer une demande de paiement direct à l'encontre de :

M :

Né(e) le :

A :

Demeurant :

N°de Sécurité Sociale :

Employeur :

Coordonnées bancaires :

Caisse de retraite :

POUR LES MOIS IMPAYE(S) DE :

(Maximum pour les 6 mois calendaires qui précèdent la date de votre demande – au-delà un huissier de justice dépendant du domicile de votre ex-époux(se) deviendra compétent) sommes pour lesquelles j'affirme qu'elles ne m'ont pas été payées.

- Mois de : euros :

SUIVANT :

- Jugement
- Ordonnance
- Arrêt

QUI A CONDAMNE LA PARTIE SUSVISE(E) A VERSER UNE :

- Prestation compensatoire
- Pension alimentaire
- Contribution aux charges du mariage

MENSUELLE DE :

- J'atteste que ledit jugement n'a pas été frappé d'appel et se trouve définitif.
- J'atteste qu'aucune ordonnance du juge aux affaires familiales n'a supprimé ni modifié le paiement de la prestation, pension ou contribution ordonnée par la décision indiquée ci-dessus.

J'atteste de l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 6 du décret du 1^{er} mars 1973, en vertu duquel « le créancier d'aliments qui, de mauvaise foi, aura fait usage de la procédure de paiement direct sera condamné par le tribunal d'instance à une amende civile maximum de 3000 euros ».

Fait à PARIS le,

SIGNATURE :

PIECES A JOINDRE

- Grosse du jugement ou de l'ordonnance revêtue de la formule exécutoire
- Acte de signification de ce titre exécutoire
- Un relevé d'identité bancaire (pour que les mensualités vous soient versées)